

Formation initiale / débutant et tests CACES® R490 Grues de chargement

Personnes concernées
Toute personne appelée à manipuler une grue de chargement.

Objectifs de la formation
L'apprenant doit au terme de cette formation, disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité des grues de chargement toutes catégories confondues et maîtriser les compétences suivantes :
– Effectuer une prise de poste en mobilisant ses connaissances et en assurant les vérifications adaptées pour garantir la conduite en sécurité d'une grue de chargement.
– Réaliser les opérations d'élingage des charges en sécurité.
– Réaliser les manoeuvres d'une grue de chargement en respectant les règles de sécurité.
– Réaliser les manoeuvres d'une grue de chargement à l'aide d'une télécommande en respectant les règles de sécurité (optionnel).
– Réaliser les opérations de fin de poste et d'entretien quotidien en identifiant les éventuels dysfonctionnements ou anomalies de la grue de chargement (câbles de levage, assemblages, structure) pour en rendre compte.

Contexte
Permettre aux chefs d'entreprises de satisfaire aux dispositions réglementaires définies dans l'arrêté du 26 septembre 2025

Contenu de la formation
FORMATION THÉORIQUE
A l'issue de ce module le bénéficiaire de la formation sera capable de :
– Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur, du chef de manoeuvre, ...).
– Connaitre la technologie des grues utilisées, la terminologie, les dispositifs de sécurité et de protection, les principes de fonctionnement, les équipements interchangeables ainsi que les modes de commande, de propulsion, de transmission ou de direction.
– Comprendre les notions élémentaires de physique (masse, centre de gravité, surface au vent, équilibre).
– Identifier les conditions d'équilibre de la grue et les facteurs de stabilité, et utiliser règles de stabilisation et courbes de charge.
– Connaitre et appliquer les règles de transport applicables aux grues de chargement (flèche et stabilisateurs), de signalisation sur site (plan de circulation et consignes) et d'arrimage des charges.
– Connaitre et maîtriser les risques liés à l'utilisation des grues (renversement, heurts, risques liés à l'environnement, chutes de l'opérateur).
– Savoir exploiter les grues et maitriser les principaux risques (opérations interdites, conduite en cas d'incident, dispositifs de sécurité et port éventuel d'EPI, effets des substances psycho-actives et des appareils électroniques sur la conduite).
– Choisir et utiliser les accessoires de levage, en contrôler visuellement l'état, et respecter les règles d'élingage.
– Connaitre et effectuer les vérifications d'usage des grues (flexibles, crochet, châssis du porteur, structure de la grue).
FORMATION PRATIQUE
A l'issue de ce module le bénéficiaire de la formation sera capable de :
– Réaliser les prises de poste (environnement météo, balisage, risques environnants, adéquation) et les vérifications de la grue (documents, contrôle visuel, poste de conduite, état des dispositifs de sécurité, niveaux, issues de secours, ...).
– Effectuer et maîtriser toutes les manoeuvres de conduite de la grue : élingage de la charge avec utilisation des accessoires, manoeuvres simples ou combinées, manutention de charge; communiquer avec le chef de manoeuvre par tous moyens (visuel, radio, gestes conventionnels).
– Connaitre et effectuer les opérations de repli de la grue en fin de poste et les opérations d'entretien quotidien et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements.
– En cas de conduite au moyen d'une télécommande, connaitre les commandes et les risques liés à son utilisation, effectuer les vérifications des équipements de transmission et exécuter tous les mouvements prévus pour l'engin avec la télécommande.

Code RS ou RNCP
Code RS : *RS6997*



Formation initiale / débutant et tests CACES® R490 Grues de chargement

Certificateur : *Institut National Recherche Sécurité*
Date d'échéance de l'enregistrement : *18-12-2029*



Formation initiale / débutant et tests CACES® R490 Grues de chargement

Prérequis
Aucun prérequis n'est demandé mais la compréhension du français nécessaire à la mise en oeuvre des consignes et de l'évaluation finale est recommandée

Durée
2 à 5 jours.
Variable selon : l'expérience de l'apprenant et le centre de formation.
Durée : sur devis.

Formateurs
Formateur spécialisé en conduite en sécurité, justifiant d'une expérience dans la logistique, la manutention ou la conduite des grues de chargement. Il est formé à la pédagogie via le process City'Pro.

Dispositifs de suivi
Feuille d'émargement et attestation de stage.

Lieu de formation
Au sein d'un centre City'Pro ou dans l'entreprise du candidat si les conditions techniques sont respectées et répondent au cahier des charges de la recommandation R.490.

Méthodes pédagogiques
Nos formateurs experts utilisent diverses méthodes (participative, démonstrative, interrogative, inductive) qui permettent un apprentissage efficient.
Alternance de contenu théorique et mise en situation pratique.

Modalités d'évaluation et type de reconnaissance de la formation délivrée
Selon les modalités d'examen définies dans la R.490 de la CNAM et organisées sous la forme d'un test théorique et pratique. Cet examen est réalisé uniquement par un testeur qualifié.
En cas de réussite un certificat CACES® sera délivré par l'agence concernée. Une attestation sera transmise en cas d'échec afin qu'il puisse suivre un complément de formation.
Les agences exclusivement référencées sur INRS peuvent délivrer les catégories sur lesquelles elles sont certifiées.

Délais d'accès
Variable selon modalités de financement et disponibilités en centre.

Modalités d'accès
Consultez la page centre sur le site city-pro.info.

Accessibilité
Nos prestations pédagogiques sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous vous remercions de nous informer de votre situation lors de vos échanges avec nos équipes administratives. Notre référent handicap vous contactera et prendra toutes les dispositions possibles pour adapter votre parcours de formation.
Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité des PSH.

Tarifs et modalités des financements
En centre City'Pro ou sur city-pro.info.